

UNE SUPPRESSION DU RSI A MARCHÉ FORCÉE ET SANS CONCERTATION AVEC LES ADMINISTRATEURS DU RSI ?

Représentants élus de près de 7 millions d'assurés du régime, les administrateurs nationaux du RSI, réunis en bureau national le 20 juin 2017, constatent le silence du président de la République et de son gouvernement face à plusieurs sollicitations de rencontres formulées ces dernières semaines.

Alertés le 31 mai 2017, par simple voie de presse, de l'annonce du porte-parole du gouvernement évoquant la suppression du RSI au 31 décembre 2017, les administrateurs jugent comme une marque de mépris le traitement infligé au régime qui correspond, selon eux, à un « 49-3 social ».

Ils réitèrent leur volonté d'obtenir promptement une audience auprès du président de la République et de son gouvernement.

Ils annoncent, en outre, la tenue d'un conseil d'administration national extraordinaire le mercredi 28 juin 2017 élargi aux présidents des 29 caisses régionales. Son ambition sera de peser sur les orientations portant sur le devenir de la sécurité sociale pour les indépendants et préparer la défense des droits des assurés artisans, commerçants et professions libérales actifs et retraités confrontés aux incertitudes quant à l'avenir de leur protection sociale dédiée.

Le Bureau national du RSI

À propos du Régime social des indépendants

Le RSI assure une mission de service public, la protection sociale obligatoire de 6,6 millions chefs d'entreprise indépendants actifs et retraités (artisans, commerçants et professionnels libéraux) et de leurs ayants droit : assurance maladie-maternité, prévention et action sanitaire et sociale pour tous ; retraite, invalidité-décès et indemnités journalières pour les artisans et commerçants.

Il verse 18 milliards d'euros de prestations à 4,6 millions de bénéficiaires maladie et 2 millions de pensionnés.

Il est composé d'une caisse nationale et de 29 caisses régionales dans lesquelles 912 administrateurs élus et 5 180 agents sont au service des assurés.

Contact presse

01 77 93 06 80 – presse@rsi.fr

Caisse nationale RSI

260-264 avenue du Président Wilson

93457 La Plaine Saint-Denis Cedex

Téléphone assurés (service gratuit + prix de l'appel) : 3648 (prestations) - 3698 (cotisations) - 08 09 40 00 95 (professions libérales) www.rsi.fr